

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2021-02

Réunion du Conseil Municipal du 15 mars 2021

DECLASSEMENT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE SON ALIENATION.

Le Conseil Municipal, après enquête publique et en l'absence de toute observation sur ce projet, a émis un avis favorable au déclassement de la parcelle de « Clairmatin » appartenant au domaine public et décide de céder cette parcelle à Monsieur Maxime BERAUDIAS, au prix de 8 € pour les cent premiers m², et 2,30 € au-delà, conformément à la délibération en date du onze décembre deux mille vingt, soit 949,50 €.

DECLASSEMENT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE SON ALIENATION.

Le Conseil Municipal, après enquête publique et en l'absence de toute observation sur ce projet, a émis un avis favorable au déclassement de la parcelle des « Boursis » appartenant au domaine public et décide de céder cette parcelle à Monsieur BLANC Dominique et Madame MENDES Marie, au prix de 8 € pour les cent premier m², et 2,30 € au-delà, conformément à la délibération en date du onze décembre deux mille vingt, soit 144 €.

DECLASSEMENT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE SON ALIENATION.

Le Conseil Municipal, après enquête publique et en l'absence de toute observation sur ce projet, a émis un avis favorable au déclassement de la parcelle des « Chez Miallier » appartenant au domaine public et décide de céder cette parcelle à Monsieur et Madame GUIONY Antoine, au prix de au prix de 8 € pour les cent premier m², et 2,30 € au-delà, conformément à la délibération en date du six mars deux mille vingt, soit 984 €.

TRAVAUX DE RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX : ECOLE

Les pompes à chaleur du chauffage géothermie de l'école ne fonctionnent plus.

Le Conseil municipal sollicite les subventions de la Préfecture dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement et du Conseil Régional au titre de l'aménagement du territoire et du Bonus post mars 2021, et approuve l'estimation prévisionnelle des travaux ci-dessous :

Coût total HT :	37 787,07 euros
TVA 20,00% :	7 557,41 euros
Coût TTC:	45 344,48 euros
Subvention DSIL :	11 336,12 euros
Subvention Conseil Régional :	18 893,53 euros
Fonds propres:	15 114,83 euros

OBJET : AIRE DE JEUX, DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL

L'aire de jeu est vieillissante, et ne répond plus aux exigences de sécurité ; le Conseil municipal décide d'effectuer des travaux de réhabilitation et de mise en sécurité des installations existantes et d'installer un nouveau jeu à destination des jeunes de 8 à 12 ans.

Le Conseil municipal sollicite une subvention auprès du Conseil régional et approuve le plan de financement ci-dessous :

Coût total HT :	16 292,00 euros
TVA 20,00% :	3 258,40 euros
Coût TTC:	19 550,40 euros
Subvention Régionale:	8 146,00 euros
Fonds propres:	11 404,40 euros

DEFENSE INCENDIE : CHOIX DE L'ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE DES TRAVAUX

Pour l'aménagement d'aires d'aspiration dans le cadre de la défense incendie, le Conseil Municipal, confie l'exécution des travaux à l'entreprise SARL ROZIERE TERRASSEMENT pour un montant de 12 345 € HT soit 14 814 € TTC

TRAVAUX BATIMENT COMMUNAL : CHOIX DE L'ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE DES TRAVAUX

Pour les peintures de la cage d'escalier et des couloirs d'accès à l'étage du bâtiment communal de l'école maternelle, le Conseil Municipal confie l'exécution des travaux de peinture à l'entreprise MS DECOR HABITAT pour un montant de 3 698 € HT soit 4 437,60 € TTC

Réunion du Conseil Municipal du 2 avril 2021

BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 du budget principal qui s'établit ainsi : *Fonctionnement* :

Dépenses:	373 133,66 €	Dépenses :	300 148,70 €
Recettes:	1 185 622,22 €	Recettes :	174 414,59 €
Excédent de clôture :	812 488,56 €	Déficit de clôture:	125 734,11 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 du budget annexe assainissement collectif qui s'établit ainsi : *Fonctionnement* :

Dépenses:	14 321,88 €	Dépenses :	6 174,26 €
Recettes:	55 861,45 €	Recettes:	22 296,70 €
Excédent de clôture :	41 539,57 €	Excédent de clôture:	16 122,44 €

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021 COMMUNE ET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2021 commune et le budget primitif 2021 annexe assainissement collectif (voir en dernière page).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes : Ligue contre le cancer : 100 €, Association Protectrice des Animaux : 200 €, Amicale des sapeurs-pompiers de Bort l'Étang : 1 000 €, Comité d'Animation Culturelle : 3 000 €.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIERES 2021

Les taux des taxes directes locales pour 2021:

- Taxe foncière sur le bâti : 36,23 %

(En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale (13,75%) et départementale (20,48%) sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales)

- Taxe foncière sur le non bâti : 96,50 %

Le Conseil Municipal rappelle que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2001.

LE CONSEIL MUNICIPAL COMMUNIQUE



Trop de masques sont laissés à l'abandon sur la voie publique : devant la mairie, derrière la salle polyvalente... nous comptons sur votre civisme pour garder propre nos espaces publics.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES **RENTREE DE " SEPTEMBRE 2021 "**



Situation exceptionnelle, inscriptions exceptionnelles !

Cette année les inscriptions à l'école se feront :

- dans un premier temps par mail ecole-mat.bort-letang.63@ac-clermont.fr,
les parents devront faire parvenir à l'école:

1. la photocopie de la page parents du livret de famille, ainsi que la page de l'enfant à inscrire.
 2. la photocopie de la page du carnet de santé où se trouvent les 11 vaccins (*Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP), Coqueluche Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b, Hépatite B, Infections invasives à pneumocoque, Méningocoque de sérogroupe C, Rougeole, oreillons et rubéole.*) pour les enfants nés après le 1er janvier 2018, donc les petites sections.
 3. la fiche de renseignements que la directrice leur fera parvenir par mail
 4. un certificat de radiation pour les MS et GS venant d'une autre école.
- dans un deuxième temps par un accueil le samedi 5 juin de 9h00 à 11h30 à l'école maternelle de Bort pour répondre aux questions si la situation sanitaire le permet.

FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du **19 au 23 avril 2021**.
En cas d'urgence contactez le Maire ou les Adjoint.

COUPURE DE COURANT

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique,
ENEDIS procédera à des travaux qui entraîneront des coupures de courant
Le 27 avril 2021 de 9h à 13h30
Villages concernés: Le Caty, Sautilloux

COMMEMORATION

Un dépôt de gerbe pour la commémoration de l'Armistice aura lieu
Samedi 8 MAI 2021, à 11 heures 30
devant le monument aux morts.

Pour l'instant, nous ne connaissons pas les protocoles sanitaires à adopter pour cette cérémonie. Nous communiquerons sur le site de la commune, et sur l'application Intra Muros.



POINT MEDIATHEQUE

ouverture les mardis et les vendredis
de 17h00 à 18h30

A compter du 20 avril 2021

**Nouveau lieu : bâtiment ancienne garderie rue du
Beurrier**



Emprunter gratuitement avec la carte du réseau - Faites venir livres,
DVD, CD, jeux... -
Accès à tout le catalogue sur réservation

À vos agendas

Sous réserve de restrictions sanitaires

Prochaines dates d'action culturelle au point médiathèque:

- Mercredi 26 mai 10h30 : « On Raconte des histoires » (à partir de 4 ans)
- Samedi 29 mai journée : Stand au Marché des Potiers : jeux, livres et quizz sur la poterie et l'art
- Jeudi 3 juin 20h30: Spectacle « Gare à Caro » d'Acteurs pupitres et Cie (public ado-adulte)
- Mercredi 23 juin 14h00 et 15h00: « Archi lego », animation de créations en lego (Public familial à partir de 6 ans)
- Mercredi 21 juillet 16h00: « Infuse ta science », expériences autour de l'eau (à partir de 6 ans)

MARCHE DES ARTISANS

L'association « Les Artistix Bortois » organise un marché des artisans et producteurs locaux,
le 16 mai 2021 de 10h à 18h
salle polyvalente
Entrée gratuite pour les visiteurs

1^{ER} MARCHÉ DES POTIERS



Les potiers référents, Alain Baraduc et Aline Parret, ainsi que le Comité d'Animation Culturelle de Bort l'étang vous donnent rendez vous
les samedi 29 mai, de 9h à 19h et dimanche 30 mai, de 9h à 18h
près de la salle polyvalente.

Une trentaine de potiers présentera sur le marché différentes techniques (faïence, terre vernissée, grés, porcelaine, sigillée, raku) ainsi que différents types d'objet (utilitaire, sculpture, décoratif).

Une animation poterie gratuite proposée par l'association « Autour de la terre », en direction des enfants mais aussi des adultes, se déroulera pendant toute la durée du marché.

Buvette et restauration si les conditions sanitaires le permettent.

SUIVI DE COLLECTE



Le SBA accompagne les usagers aux bons gestes de tri pour diminuer le taux de refus. Ainsi le SBA procède régulièrement à des vérifications du contenu des poubelles jaunes, réalisées par les conseillers de proximité, le jour de la collecte, en précédant le camion de collecte.

Avec le TRI, nous avons tous à y GAGNER ! L'amélioration de la qualité du tri a une importance capitale pour que le tri soit vraiment utile. En effet, il est important d'éviter que des erreurs de tri se glissent dans les poubelles jaunes.

Sinon, c'est toute la chaîne qui est perturbée...

Lorsqu'un déchet « non-conforme » est déposé dans une poubelle jaune, il arrive au centre de tri et il est exclu mécaniquement ou manuellement par les opérateurs. C'est ce que l'on appelle un refus de tri et il en arrive régulièrement. Tous ces refus ainsi retirés de la chaîne du recyclage sont mis à part et sont réacheminés vers les centres de traitement. Ces erreurs ont donc des effets nocifs et peuvent même dans certains cas souiller l'ensemble de la collecte. Chaque année, les erreurs de tri représentent un montant de plus de 200 000 euros, à la charge de tous. Une raison de plus pour bien trier nos déchets !

Un suivi de collecte a eu lieu sur la commune le 8 février 2021.

Les agents du SBA ont constaté que **97.85% des poubelles présentées à la collecte étaient bien triées. BRAVO !**

Ces résultats témoignent de la bonne maîtrise du geste de tri. **Le SBA remercie et félicite les bortois.** En effet, cette opération permet de garantir un bon tri des déchets à la source, de parvenir ensuite à une valorisation optimale et contribue à la maîtrise des coûts de traitement des déchets.

LE BUDGET PRIMITIF ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2021

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général :	37 978,35 €
Amortissements travaux :	14 235,48 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Excédent 2019 reporté :	41 539,57 €
Amortissement subventions :	6 174,26 €
Produit du service des domaines :	4 500,00 €

TOTAL DES DEPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 52 213,83 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

Immobilisation en cours (travaux) :	24 183,66 €
Amortissement subventions :	6 174,26 €

INVESTISSEMENT RECETTES

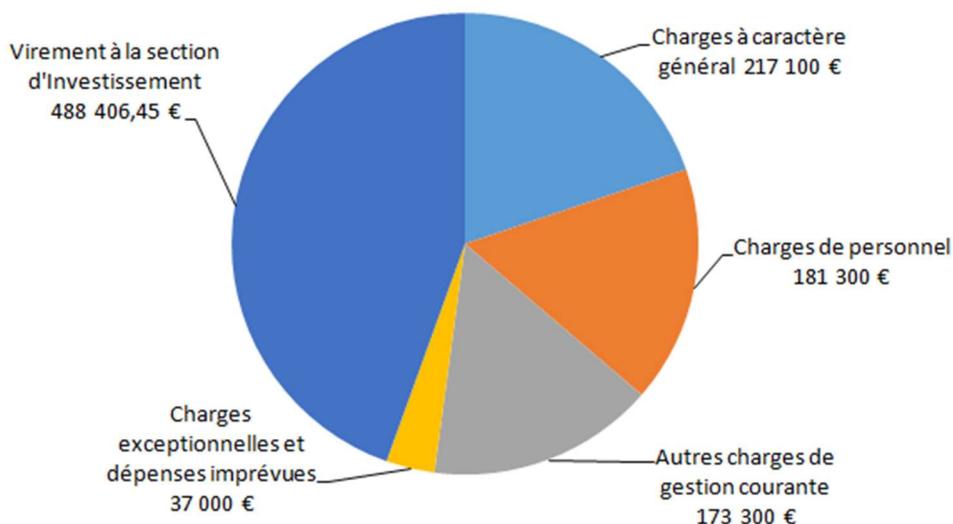
Excédents de fonctionnement capitalisés :	16 122,44 €
Amortissements travaux :	14 235,48 €

TOTAL DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 30 357,92 €

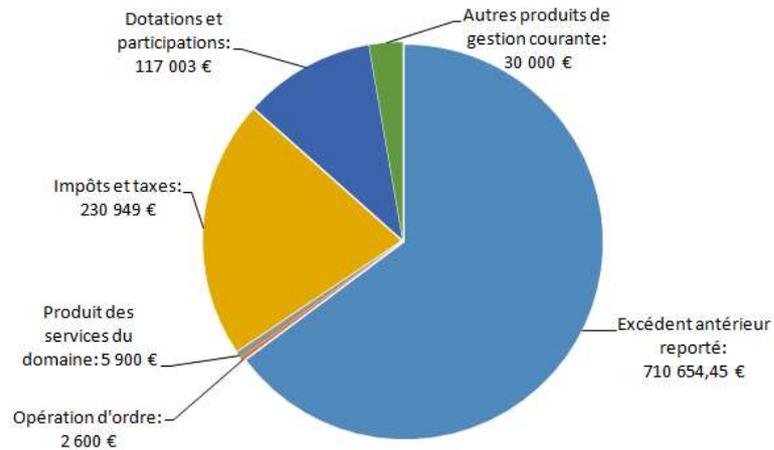
BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021

TOTAL DES DEPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 097 106,45 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES

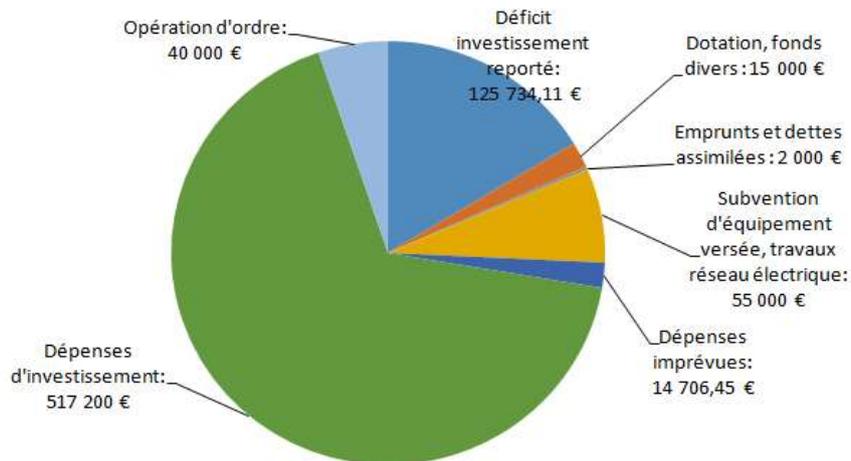


FONCTIONNEMENT RECETTES



TOTAL DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 769 640,56 €

INVESTISSEMENT DEPENSES



Détail des dépenses d'investissement : **Protection incendie** : 20 000,00 €, **Achat matériel commune** : 65 000,00 €, **Travaux bâtiments communaux** : 280 000 €, **Restauration registres état civil** : 3 100€, **Voirie (aménagement de rue, parking, réseaux, divers)** : 124 100 €, **Aménagement Aire de jeux** : 20 000 €, **Cimetière** : 4 000 €, **Logiciel** : 1 000€

INVESTISSEMENT RECETTES

